

## ***Stéphane Rossini*** ***Conseiller national***

### **L'après caisse unique : le combat social par la LAMal !**

Stéphane Rossini, conseiller national

Le refus par le peuple suisse d'introduire une caisse unique matière d'assurance-maladie sociale amène quelques considérations générales et prises de position, car le débat sur l'organisation du système de santé se poursuit aux Chambres fédérales. La solidarité, la justice sociale et le service public devront donc se défendre dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance-maladie. Lignes d'actions ...

#### **1. Constats généraux**

1. Le climat entre les acteurs de la santé est détestable. Entre fournisseurs de prestations d'une part, et Autorité fédérale et assureurs, d'autre part, la virulence de la suspicion et de la méfiance est telle qu'elle péjore gravement les débats futurs sur le développement du système de santé
2. Le Chef du Département de l'Intérieur, clairement co-responsable de cette situation, devra en tirer les conséquences et créer en Suisse un climat de confiance et de collaboration dynamique. L'arrogance de certains détenteurs du pouvoir et des grands assureurs est nuisible et ne permettra pas de trouver des solutions constructives. Les risques de blocages multiples sont plus élevés que jamais.
3. La droite politique n'a aucun intérêt à maîtriser les coûts – donc les primes – de l'assurance sociale, car son but est de conduire le système au chaos pour réduire ensuite les prestations de l'assurance sociale et privatiser le système.
4. Le sujet est complexe, trop complexe pour que la population puisse saisir les enjeux du pilotage et ceux financiers du système de santé. A en rester à la seule discussion sur le niveau des primes est réducteur et passe à côté des vrais problèmes.

## **2. Les suites à tirer du débat sur l'initiative : corriger les lacunes**

5. L'assurance sociale doit être clairement séparée de l'assurance complémentaire privée. Elle n'a pas à servir de « pompe à fric » pour les assurances privées et leurs actionnaires.
6. Les primes selon la capacité économique des ménages doit rester un but. Aucun ménage de ce pays ne devrait allouer plus de 8% de son revenu aux primes.
7. La Suisse doit introduire le principe de la gratuité des primes pour tous les enfants et jeunes en formation.
8. La prime doit être cantonale et identique pour tous les assurés. Il n'y a aucune raison de légitimer davantage les inégalités de traitement actuelles.
9. Les réserves par caisse sont à remplacer un fonds national de réserve.
10. Les élus fédéraux doivent avoir l'interdiction de siéger dans les autorités des caisses.
11. Les salaires des dirigeants des caisses - maladie sociales doivent être plafonnés.
12. Les prélèvements de montants sur les primes pour le financement d'actions politiques doivent être strictement interdits aux assureurs sociaux.

## **3. La LAMal sera désormais le lieu de la défense de la solidarité**

13. Les structures politiques du domaine de la santé sont à réformer de toute urgence pour revoir les compétences entre Confédération, cantons, assureurs, fournisseurs de soins et renforcer la prévention et la promotion de la santé.
14. L'option de supprimer le choix du médecin doit être retirée et remplacée par la mise sur pied de réseaux de soins coordonnés et une véritable politique de démographie médicale.

15. Le domaine hospitalier doit rester régulé par des planifications intercantionales et non pas par la concurrence entre hôpitaux dans un marché privé.
16. Les privilèges recherchés pour les cliniques privées et leurs juteux profits seront refusés.
17. Les transferts de charges de l'assurance sociale et des pouvoirs publics vers les patients dans le financement des soins (soins à domicile et EMS) seront combattus.
18. L'introduction de primes en fonction du risque (et donc de l'âge) est contraire à l'assurance sociale et n'a pas lieu d'être proposée.
19. Le catalogue des prestations de l'assurance sociale devra réintégrer les médecines complémentaires. Nous ne tolérerons aucun rationnement des prestations. La consommation devra être régulée par une coordination volontariste des soins.
20. Les processus décisionnels devront retrouver de la sérénité et intégrer tous les acteurs concernés. Même l'OCDE en appelle à un consensus !

Sans respect des principes fondamentaux de la sécurité sociale et du service public, tour à tour, cantons, médecins, associations d'EMS et de soins à domicile, infirmières, ou partis de gauche lanceront des référendums sur les paquets LAMal en révision. Le Peuple pourra donc se prononcer non pas sur des peurs (comme ce fut le cas avec l'initiative), mais sur les faits réels qui caractérisent les tentatives de démantèlement social entreprises par les partis bourgeois.

[Retour](#)